RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
BRUXELLES RÉGION AIDANTE

ASBL Aidants Proches
Bruxelles

Table des matières

1. Historique du projet : 2
   a. Contexte : 2
   b. Construction du projet : 3
   c. Les objectifs du projet : 4

2. Année 2019 : 5

3. Année 2020 : 6
   a. Nouvelle équipe, nouvelle dynamique : 6
   b. Groupes de réflexion : 7
   c. Conclusions et constats des groupes de réflexion : 9

4. Perspectives futures : 10
   a. Différents pôles d'actions : 10
   b. Actions entamées en 2020 : 11

5. Conclusion : 12

L'ASBL Aidants Proches Bruxelles est une association de sensibilisation, d'information et de soutien à propos et pour les aidants proches. Le public visé par l'ASBL sont les aidants proches, les professionnels de l'aide, de la santé et des soins et, plus largement, le grand public. Pour ce faire, l'ASBL a déterminé des missions et objectifs :

- Soutenir et informer les aidants proches, à travers notre permanence téléphonique, notre adresse mail, notre présence sur les réseaux sociaux, notre participation à divers événements incluant la présence des aidants proches et l'organisation d'activités de rencontres ponctuelles avec les aidants proches.
- Contribuer à la reconnaissance officielle des aidants proches, à l'accès et au maintien de leurs droits sociaux à travers le lobbying politique.
- Porter les préoccupations des aidants proches et fédérer les parties prenantes autour de la thématique, à travers des rencontres avec d'autres professionnels et notre participation à divers événements sur Bruxelles.
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels : organisation de formations et sensibilisations ouvertes aux différents corps de métier concernés, de près ou de loin, par la thématique des aidants proches. Nous développons également une communication simple, destinée à informer les aidants proches ainsi qu'à les rendre visibles auprès de tout un chacun.
- Collaborer avec les ASBL sœurs : Aidants Proches Wallonie, Jeunes & Aidants Proches et SAM le Réseau des Aidants.

Pour réaliser ces différentes missions, il est apparu essentiel pour l'ASBL de travailler davantage en réseau pour rassembler les énergies plutôt que de les disperser dans un objectif final de mieux soutenir les aidants proches et prévenir toute forme de risque(s) lié(s) à l'aidance. Cette réflexion nous a menés au projet Bruxelles Région Aidante.

1. Historique du projet :

a. Contexte :

Plusieurs constats se posent dans la société actuelle. Les progrès de la médecine et les conséquences du baby-boom des années 50-60 font que la population est de plus en plus vieillissante, que les personnes âgées vivent plus longtemps. De part cette longévité grandissante, les aidants proches sont davantage sollicités pour soutenir et accompagner leurs proches. D'autant plus que les personnes en perte d'autonomie souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Encore une fois, dans ce maintien à domicile, les aidants proches ont un rôle crucial à jouer. De part cette croissance de personnes en perte d'autonomie, à domicile ou en institution, nous constatons que le nombre d'aidants proches ne cesse d'augmenter. Nous estimons le nombre d'aidants proches à 10% en Belgique, soit 211.000 à Bruxelles.

Ces chiffres seront probablement actualisés par la récente loi de reconnaissance des aidants proches[1] qui leur permet de faire une procédure de reconnaissance auprès de leur mutuelle. Par ailleurs, bien que les aidants proches soient moins invisibles depuis quelques années, l'offre d'accompagnement, de répit et de droits sociaux destinée aux aidants proches demeure insuffisante malgré leur investissement indispensable au maintien du système de santé national. La reconnaissance symbolique ne suffit pas pour maintenir à domicile le proche aidé ET l'aidant proche. Les impacts sur les différents domaines de la vie d'un aidant sont trop importants pour être ignorés.

C'est dans ce contexte où le nombre d'aidants proches est grandissant, où ils s'investissent plusieurs heures par semaine, voire par jour, parfois (et même souvent) au détriment de leur santé physique, mentale, de leur activité professionnelle et familiale, où chaque personne est susceptible de devenir aidant proche indépendamment de son âge, de son niveau socio-économique ou culturel… que le projet Bruxelles Région Aidante est né.

b. Construction du projet :

Forts de ces constats, les membres des conseils d'administration des ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches se sont rendus à Lyon. Cette ville a mis en place le projet « Lyon Métropole Aidante ». En 2012, la Fondation France Répit est créée avec trois objectifs : développer l'offre d'accompagnement et de répit, mener des activités scientifiques et contribuer à une meilleure reconnaissance des aidants proches. Le siège de cette Fondation se situe à Lyon, c'est dans ce contexte que se développe la métropole de Lyon dont le but est d'offrir aux aidés et aidants des aides et soins globaux et coordonnés. Pour ce faire, une maison des aidants a été créée et permet de prendre en charge les personnes aidées, d'offrir du répit aux aidants proches, d'accompagner les familles, de proposer les activités conjointes, d'écouter et informer les aidants proches, etc. Cette maison de l'aidance est le lieu privilégié pour répondre aux besoins d'écoute, de répit, d'informations, de reconnaissance, de lien social et d'aide des aidants proches. En visitant cette métropole, les administrateurs des deux ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches ont pensé que ce type de projet pouvait, peut-être, également, voir le jour en région bruxelloise. À cette fin, un partenariat a été construit avec Lyon métropole aidante.

[1] Pour plus d'informations à propos de cette loi, vous pouvez consulter le site : https://www.aidantsproches.brussels/soutien-aux-aidants/dispositifs-et-aides-financieres-actifs-a-lheure-actuelle/.

Ensuite, l'idée de ce projet étant de travailler sur l'entièreté de la région bruxelloise, les administrateurs des ASBL ont cherché des partenaires dans différents secteurs afin que le projet Bruxelles Région Aidante puisse se développer et devenir un réseau d'aide et de soutien aux aidants proches. Trois partenaires ont été sollicités et font partie du comité de pilotage du projet : la Braise (acteur dans le secteur du handicap), le Centre Familial de Bruxelles (acteur dans le secteur de l'aide à domicile) et la Free Clinic (acteur dans le secteur de la santé mentale)[2].

Pour finir, des démarches ont été entreprises auprès du cabinet de Madame Céline Frémault, Ministre et Membre du Collège de la COCOF afin que nous puissions être soutenus par cette instance publique bruxelloise. Ce projet a alors reçu un subventionnement de 3 ans de 2019 à 2021, renouvelable. Ce projet est donc porté par les ASBL Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants proches, en partenariat avec la Braise, le Centre Familial de Bruxelles et la Plateforme Francophone de Concertation en Santé Mentale. En 2020, des contacts étroits ont également été entrepris avec l'ASBL Sam le Réseau des Aidants pour deux raisons principales. D'une part, l'ASBL Sam nous fournit un soutien logistique par rapport à la construction du site internet du projet. D'autre part, l'ASBL SAM constitue déjà un « réseau » informatique rassemblant divers acteurs bruxellois, il nous est donc paru évident que ces deux approches « informatique » pour SAM et « clinique » pour Bruxelles Région Aidante étaient complémentaires et que les travailleurs des deux ASBL devaient se mettre en contact et collaborer. Nous invitons donc, systématiquement, l'ASBL SAM aux comités de pilotage du projet.

c. Les objectifs du projet :

Pour mener à bien ce projet, des objectifs principaux et opérationnels ont été déterminés. D'une part, Bruxelles Région Aidante répond à deux grands objectifs qui émergent de différents constats :

- Un premier constat est qu'il existe beaucoup de services différents à Bruxelles qui pourraient être utiles aux aidants proches et aux jeunes & aidants proches mais ces services ne se connaissent pas entre eux et de nouveaux projets émergent en se chevauchant avec d'autres. Il est donc indispensable de mieux se connaître, pour travailler davantage en réseau et rassembler les énergies pour donner plus de sens aux actions bruxelloises. Pour ce faire, un premier objectif a été fixé : rencontrer les professionnels de terrain et créer un réseau « Bruxelles Région Aidante » concerné et sensibilisé à la thématique de l'aidance.

[2] À propos de la Free Clinic, il nous paraît important de préciser qu'elle a décidé de mettre ce projet de côté suite à un changement de coordination en interne. D'autres acteurs en santé mentale ont donc été sollicités. Finalement, la Plateforme Francophone de Concertation en Santé Mentale a accepté de se joindre au projet et de devenir un partenaire à part entière.

- Un deuxième constat est que l'offre de soutiens (matériel, financier, psychologique, etc.) d'accompagnement, d'aides, de droits sociaux octroyés aux aidants proches reste insuffisante.
  Les aidants proches investissent beaucoup de temps et de moyens pour soutenir leur proche, souvent au détriment de leur santé. Un deuxième objectif a donc été fixé : grâce à la création du réseau Bruxelles Région Aidante, travailler ensemble pour améliorer le soutien proposé aux aidants proches ainsi que prévenir les difficultés liées aux situations d'aidance et soulager la charge des aidants.

Pour atteindre ces deux buts, des objectifs opérationnels ont été déterminés :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aidance.
- Élaborer des chartes de l'aidance.
- Définir des critères d'attribution d'un label « aidance ».

Dès l'année 2019, des actions ont été mises en place pour répondre aux objectifs du projet.

2. Année 2019 :

La journée du 20 mars :

Une première rencontre avec le réseau a été organisée dès le mois de mars 2019. Le 20 mars 2019, une journée de réflexion s'est déroulée à l'hôtel de ville de Bruxelles. Celle-ci a permis de rassembler quelques 180 participants (professionnels, aidants proches, étudiants, etc.). L'objectif de cette journée était double :

- Mettre en avant l'importance des aidants proches et des jeunes aidants proches dans la prise en charge des personnes aidées.
- Mettre en avant l'importance du soutien aux aidants proches et jeunes aidants proches qui peut se faire en dehors des contextes de soins, là où ils se trouvent (écoles, entreprises, etc.) et là où ils sont amenés à se trouver du fait de leur rôle d'aidant (administrations, mutuelles, etc.).

Afin de répondre à cet objectif, les participants pouvaient s'inscrire à l'un des quatre ateliers :

1. Comment construire ensemble une relation d'aide de qualité ?
2. Comment concilier vie privée et vie professionnelle quand on est aidant proche ?
3. Comment concilier vie privée et vie scolaire quand on est jeune aidant proche ?
4. Comment se reconnaître comme aidant proche, jeune aidant proche et aidant d'aidant ?

À la suite de ces différents ateliers, une multitude de données qualitatives ont émergé : des constats, des besoins (tant des aidants proches que des professionnels), des attentes (tant des aidants proches que des professionnels), des pistes à développer. Plusieurs mois ont été nécessaires pour analyser, trier et déterminer quelle utilisation serait faite de ces données.

Ce délai peut paraître long, mais il nous parait important de préciser que d'importants changements d'équipe ont eu lieu en 2019, tant à l'ASBL Aidants Proches Bruxelles que Jeunes Aidants Proches.

b. Le travail avec les communes :

Avec l'impulsion du projet Bruxelles Région Aidante, l'un des partenaires les plus proches, l'ASBL Jeunes & Aidants Proches a entamé un travail de sensibilisation auprès des communes. Parmi celles-ci, les communes d'Anderlecht, de Woluwe-Saint-Pierre, de Woluwe-Saint-Lambert et Bruxelles ville. Pour cette dernière, une motion avait été votée et plusieurs responsables de CPAS, de PMS, d'écoles ont été rencontrés pour réaliser une sensibilisation dans les écoles au sujet des jeunes aidants proches.

En 2020, ce travail a été mis en suspens de part des changements d'équipe et la crise liée au Covid-19. En 2021, les équipes d'Aidants Proches Bruxelles et Jeunes & Aidants Proches s'unissent pour reprendre et poursuivre ces contacts.

3. Année 2020 :

a. Nouvelle équipe, nouvelle dynamique :

En 2020, le projet redémarre avec une nouvelle dynamique. En effet, fin 2019, une nouvelle équipe s'est mise en place au sein de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles : une nouvelle coordinatrice ainsi qu'une psychologue/chargée de projets sont engagées.

Le contexte Covid-19 a été propice à la réflexion autour de ce projet. La nouvelle équipe d'Aidants Proches Bruxelles a pris le temps de s'imprégner du projet, des actions qui avaient été menées en 2019 et de réfléchir aux prochaines étapes du projet. Pour ce faire, nous nous sommes basées sur les 5 objectifs opérationnels déterminés pour le projet. Les deux derniers : définir des chartes de l'aidance et choisir des critères d'attribution d'un label nous semblaient compliqués à mettre en place dans un premier temps. La nouvelle équipe d'Aidants Proches Bruxelles venait de se mettre en place, il était donc nécessaire de commencer par rencontrer les différentes associations, services, institutions, professionnels présents sur Bruxelles avant de construire ces outils. Nous nous sommes donc centrées sur les autres objectifs opérationnels :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aidance.

Pour répondre à ces objectifs et relancer le projet, l'ASBL organise des groupes de réflexion autour de la thématique de l'aidance.

b. Groupes de réflexion :

Dès début 2020, la réflexion débute autour de ces groupes de réflexion. Leur construction s'est faite par étape. Dans un premier temps, une base de données comprenant quelques 500 adresses mail d'associations, services, institutions bruxelloises a été constituée. Le but était d'envoyer une première vague de mails visant à susciter l'intérêt du réseau à la thématique des aidants proches et au projet. Une cinquantaine de professionnels ont montré leur intérêt pour le projet et la participation à un groupe de réflexion.

Ensuite, ces professionnels ont rempli un Doodle afin de communiquer leurs disponibilités pour la participation à un groupe de réflexion pendant les mois d'août ou de septembre. À noter que chaque participant était invité à prendre part à un seul groupe de réflexion parmi plusieurs organisés. Au total, 35 professionnels et une aidante proche ont participé à l'un des 7 groupes de réflexion organisés en août (04/08, 06/08, 18/08) et en septembre (01/09, 08/09, 15/09, 16/09). En annexe 1, vous trouverez les services qui ont participé aux groupes. Le temps prévu pour ces groupes était de 3 heures. Les groupes de réflexion ont eu lieu en présentiel, toutes les mesures sanitaires ayant été prises. La thématique principale des groupes de réflexion était : quelle est la place des aidants proches dans votre pratique quotidienne ?

Pour faciliter les échanges, différentes questions avaient été envoyées en amont aux participants pour qu'ils puissent les préparer individuellement ou en équipe :

- Quelle est la place de l'aidant proche en tant que bénéficiaire au sein de votre service ?
- Dans votre pratique quotidienne, quelles sont les pratiques pro-aidantes/les actions concrètes qui permettent d'établir une relation de confiance avec les aidants proches et les soutenir ?
- Quels sont ou ont été les freins à la mise en place d'une relation de confiance avec les aidants proches ?
- Quelles sont vos pistes de travail pour soutenir les aidants proches ?
- Quelles actions concrètes sont mises en place pour les employés de votre service qui sont ou pourraient devenir aidant proche ?

Ces questions ont été pensées en lien avec les données extraites de la journée du 20 mars 2019 ainsi que les objectifs opérationnels du projet. Pendant les groupes, nous avons également pris le temps de faire un tour de présentation pour connaître nos interlocuteurs, d'interroger les participants sur leurs représentations de « qui sont les aidants proches ? » et de parler de divers projets de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles dans un objectif de collaboration future.

À la fin des groupes de réflexion, il a été demandé aux participants de remplir un questionnaire d'évaluation. Ci-dessous, quelques retours de cette évaluation. 25 participants sur 36 ont répondu :

- Quelle est votre impression globale du groupe de réflexion ?
    - *« Petit groupe ce qui permet de se sentir à l'aise, la modératrice nous implique tous, nous avons eu l'occasion de réfléchir tout haut sans jugement »*
    - *« Riche mais hâte de voir le résultat global »*
    - *Intéressant de pouvoir rencontrer d'autres structures, professionnelles. Si cela avait été possible, j'aurais souhaité avoir 2 ou 3 personnes en plus pour enrichir les échanges (et ainsi agrandir mon propre réseau).*

- Quelles constatations positives de ce groupe de réflexion ?
    - *« Multitude de services donc réseau à partager ++ »*
    - *« Importance de travailler ensemble »*
    - *« Une meilleure connaissance du réseau »*

- Quels points d'amélioration ?
    - *« Agrandir un peu le cercle des personnes présentes »*
    - *« Plus d'échanges, de connexions sont nécessaires ».*

- Que retenez-vous de ce groupe de réflexion ? Qu'est-ce que vous en avez retiré ?
    - *« Connaissance avec des acteurs de l'aidance que je ne connaissais pas. Élargissement du réseau ».*
    - *« Des possibilités de partenariat ».*
    - *« Des pistes de travail pour améliorer les services ».*
    - *« Les différents projets d'Aidants Proches Bxl en préparation ».*

c. Site internet :

Début 2020, un nouveau site internet est créé spécifiquement lié au projet « Bruxelles Région Aidante ». Celui-ci a été créé par et avec le soutien logistique de l'équipe SAM le Réseau des Aidants. Le but principal du site internet est de répondre au besoin de communication envers les aidants proches, les professionnels et le grand public. Pour ce faire, en lien avec les groupes de réflexion menés en août et septembre, deux actions ont été réalisées.

La première a été de créer un réseau « Bruxelles Région Aidante » disponible sur le site internet du projet : https://www.bruxellesregionaidante.be/mon-reseau/. Tous les participants ne sont pas encore inscrits sur ce réseau informatique pour des raisons internes à leur organisation. Cependant, des contacts sont maintenus et la collaboration, le travail commun se poursuivent. La deuxième a été de mettre en avant les pratiques pro-aidantes des services rencontrés sur le site internet du projet : https://www.bruxellesregionaidante.be/nos-services/. De cette manière, nous avons pu commencer à répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- Reconnaître et mettre en valeur ce que les services de première ligne font auprès des aidants proches et jeunes aidants proches.
- Valoriser et encourager ce travail tellement important pour la personne aidée et ses proches.
- Développer et maintenir un niveau d'information du grand public à propos des aidants proches et des jeunes aidants proches afin de renforcer la pair-aidance.

d. Conclusions et constats des groupes de réflexion :

7 groupes de réflexion avec un total de 36 participants ont eu lieu. Beaucoup d'éléments ont émergé de ces groupes. Les travailleurs de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles ont réalisé un grand travail d'analyse et de synthétisation en vue de déterminer les prochaines étapes du projet. Ce rapport des conclusions et constats a été présenté au comité de pilotage du projet. Les perspectives futures ont ensuite été discutées et approuvées. Pour finir, une séance de présentation des conclusions et perspectives futures a été organisée le 12 novembre 2020 en conviant tous les professionnels participant ou ayant montré un intérêt pour le projet. Sur demande, ce document reprenant les constats, conclusions et perspectives futures peut être obtenu.

4. Perspectives futures :

Suite aux différentes actions de rencontre menées dans le cadre de ce projet (la journée du 20 mars, les groupes de réflexion, les échanges, etc.), il est apparu primordial d'établir une nouvelle structure au niveau du projet englobant tant les points de vue des professionnels de terrain, les retours des aidants proches ainsi que les ressources et impératifs des travailleurs de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles.

a. Différents pôles d'actions :

Pour ce faire, 5 pôles d'actions ont été établis en concertation avec le comité de pilotage du projet :

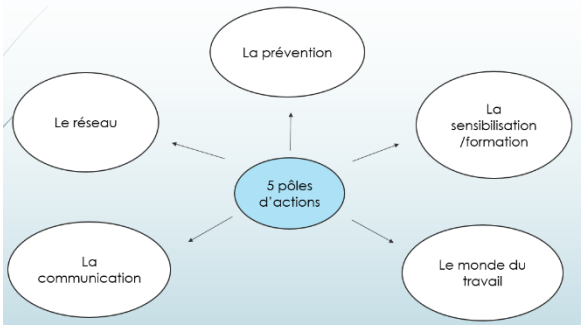

Pour chaque pôle, des actions ont été déterminées et se mettront en place dans les années à venir :

- Le pôle **« réseau »** concerne les contacts avec les professionnels : maintenir les contacts avec notre nouveau réseau Bruxelles Région Aidante et continuer à rencontrer, prendre contact avec d'autres professionnels (indépendants ou services/institutions) de terrain.
- Le pôle **« prévention »** concerne spécifiquement les aidants proches et les actions qui peuvent être mises en place pour prévenir les risques liés à l'aidance (risque au niveau de la santé physique, mentale, impact sur la vie professionnelle, privée) et soulager la charge des aidants proches.
- Le pôle **« sensibilisation/formation »** concerne toutes les actions visant à sensibiliser les professionnels de terrain qui sont en contact de près ou de loin avec des aidants proches ainsi que les étudiants et le grand public.[3]
- Le pôle **« monde du travail »** concerne toutes les actions qui vont être menées pour améliorer l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle des aidants proches. Le but est de rencontrer les différents acteurs du monde du travail (employeurs, syndicats, conseillers en prévention, RH, etc.), de les sensibiliser à la thématique et de mettre en place des aménagements pour les aidants proches.
- Le pôle **« communication »** concerne toutes les actions nécessaires pour tenir informés les aidants proches, les professionnels et le grand public des actions menées par l'ASBL et des actualités.

[3] Les professionnels de la santé, de l'aide et du soin mais également les employés communaux, les travailleurs sociaux des CPAS, les pharmaciens, les intervenants de premiers secours, les gardiens de la paix, etc.

Ce projet du réseau Bruxelles Région Aidante est ambitieux : prendre les contacts, maintenir les contacts, parler avec les aidants proches, mettre en place des actions pour les aidants proches, sensibiliser chaque Bruxellois à la thématique, rencontrer chaque entreprise, cela prend du temps. Ce projet s'installera sur plusieurs années et ne sera, en réalité, jamais terminé au sens strict. Chaque année, de nouveaux professionnels arrivent, d'autres partent, la législation pour les aidants proches évolue, la société évolue, les projets doivent donc suivre le mouvement. Le projet avance étape par étape. En 2020, certains projets ont déjà été pensés et se perpétueront en 2021.

b. Actions entamées en 2020 :

En 2020, certaines actions ont déjà été réfléchies, abordées pour qu'elles puissent être mises en place en 2021. Précisons ici que le projet « Bruxelles Région Aidante » a pour but de faire vivre le réseau autour de la thématique de l'aidance, de faire émerger les idées mais les actions qui seront en place ensuite s'inscriront dans l'activité plus globale de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles ou auprès d'autres partenaires.

- Au niveau du **réseau**, des contacts ont continué à être pris avec différents services et professionnels en octobre, novembre et décembre. En annexe 2, un tableau reprenant des services, institutions avec lesquels nous avons pu échanger. Certains services ont montré leur intérêt pour les groupes de réflexion, sans que cela n'ait pu aboutir finalement. D'autres ont été abordés par la suite. Certains services sont déjà référencés sur le site internet www.bruxellesregionaidante.be. Pour les autres, les échanges doivent se poursuivre en 2021. En lien avec la crise covid-19, le nombre de contacts pris n'a pas été aussi important que souhaité. Il existe une multitude de services et de professionnels sur Bruxelles, cela prend du temps d'échanger avec tous et de déterminer quelle collaboration peut se mettre en place. Cette démarche continuera en 2021.
  Au-delà de ces contacts pris explicitement, l'ASBL pose deux constats qui peuvent être liés au travail de réseautage réalisé dans le cadre de ce projet :
  - Plusieurs aidants proches rapportent avoir obtenu le contact de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles via un autre service.
  - Des services prennent contact avec l'ASBL pour en apprendre davantage et solliciter des rencontres et/ou des sensibilisations et/ou des formations.

  Ce sont parfois des services rencontrés mais ce n'est pas toujours le cas. Nous pensons que, même si certains services n'ont pas répondu aux sollicitations, les mails qui ont été envoyés ont permis de parler de l'ASBL. Le bouche à oreille a probablement, également, fait son œuvre.

- Au niveau de la **prévention**, le réseau met en avant de diverses actions devraient se mettre en place. L'ASBL a choisi de se concentrer sur deux projets pointés comme importants par le réseau :
    - La mise en place de groupes de parole et d'informations. Pour ce faire, des contacts ont été pris avec André Néron, directeur du Bureau partenariat patient à l'ULB. C'est le contact privilégié de l'ASBL pour intégrer des aidants proches partenaires à la construction de ce projet. La collaboration se poursuit en 2021 par une formation pour les travailleurs de l'ASBL à la méthodologie « aidant proche partenariat » afin de pouvoir entamer le recrutement des aidants proches partenaires.
    - La construction d'une fiche informative et d'un module d'informations autour de la loi de reconnaissance. En 2020, une réflexion a été menée à propos des informations et de la forme de la fiche. En 2021, la construction concrète débutera.
- Au niveau de la **sensibilisation et des formations**, le réseau insiste sur l'importance de sensibiliser les professionnels, les entreprises, les étudiants, le grand public, à la thématique des aidants proches. L'ASBL choisit donc de faire de ce volet, une priorité dans le travail quotidien. En 2020, la psychologue et chargée de projets de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles a dispensé la formation de base aux travailleurs des équipes Jeunes & Aidants Proches et Aidants Proches Bruxelles. Une évaluation a pu en être faite et permettra d'améliorer la formation existante avant de construire d'autres modules sur différentes thématiques (exemple : module sur la culturalité) et de déployer ce volet « sensibilisation/formations » pour les années futures.
- Au niveau du **monde du travail**, des contacts ont été pris avec plusieurs entreprises belges pour les interroger sur les éventuels aménagements existants pour les aidants proches. Les contacts avec diverses entreprises se poursuivent en 2021 et donneront lieu à des réflexions afin de mieux soutenir les aidants proches dans le monde du travail.
- Au niveau de la **communication**, l'ASBL Aidants Proches Bruxelles continue à diffuser des informations via les réseaux sociaux, le site internet et les newsletters.

5. Conclusion :

Bruxelles Région Aidante est un projet ambitieux qui sera riche et constructif s'il s'inscrit sur le long terme. Ce projet a vu le jour en 2018. Les années 2019 et 2020 ont permis de prendre le temps de comprendre ce projet, de sonder le terrain à son propos et de, finalement, déterminer les actions qui doivent voir le jour dans le cadre de ce projet, au sein du réseau et plus largement, au sein de l'ASBL Aidants Proches Bruxelles. En 2021, des actions concrètes se mettront en place et permettront de faire évoluer le projet.

Annexe 1 - Tableau des services participants aux groupes de réflexion

	Service participant	Thématique principale du service
1	Alzheimer Belgique	Maladie d'Alzheimer
2	Calendula	Maison Médicale
3	Casa Clara ASBL	Répit pour les aidants proches
4	Centre Harvey Cushing	Accompagnement psychologique des personnes dans les services de neurologie et neurochirurgie ainsi que leurs aidants proches
5	Citizen	Projet de quartier pour personnes âgées
6	Collectif de Santé La Perche	Maison Médicale
7	Commune d'Etterbeek	Commune
8	Commune d'Uccle	Commune
9	Commune de Woluwe-Saint-Lambert	Commune
10	COSEDI	Services à domicile
11	CPAS Bruxelles	CPAS
12	Croix Rouge de Belgique	Service de lutte contre l'isolement et la vulnérabilité
13	Dionysos (2 personnes présentes)	Equipe mobile pour les personnes âgées et leurs aidants proches
14	Éric et Jeanne ASBL	Services à domicile
15	Fondation contre le Cancer	Le cancer
16	FratriHa	Soutien aux fratries de personnes porteuses de handicap mental
17	Happy Days	Services à domicile
18	IIIème Millénaire	Centre de Soins de jour
19	Jeunes & Aidants Proches	Soutien aux jeunes aidants proches
20	La Braise	Accompagnement des personnes cérébrolésées et leurs aidants proches
21	LBSM – Coordination personnes âgées et santé mentale	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
22	Le Tournesol	Centre de Soins de Jour
23	Mutualité Chrétienne	Mutualité
24	Partenamut	Mutualité
25	RadioOrg	Maladies rares
26	Répit Solidaire	Plateforme de soutien aux parents d'enfants porteurs de handicap ou maladie
27	Samen Toujours	Soutien de proximité
28	Senior Solidarité	Projet de quartier
29	Similes	Santé mentale dont la schizophrénie
30	Soins chez Soi ASBL	Services à domicile
31	Susa-Bruxelles	Autisme
32	Symbio	Mutualité
33	Vivement chez moi	Habitat thérapie
34	Zoom Seniors	Projet de quartier

Annexe 2 - Tableau des contacts pris après les groupes de réflexion

Service	Thématique principale
Brusano	Structure d'appui aux professionnels de 1ère ligne
Bruzel	
Calico	Habitat intergénérationnel
Centre de l'Hirondelle	Centre regroupant : psychologues, logopèdes, ergothérapeutes et kinésithérapeutes.
Commune Woluwe-Saint-Pierre	Commune
CPAS Berchem Sainte-Agathe	CPAS
CPAS Forest	CPAS
Huderf	Hôpital des enfants
Huis voor Gezondheid	
Julie Devriendt	Psychologue indépendante
Kattebroek	Maison Médicale
La Cambre	Maison de repos et de soins
Les Primeurs	Maison Médicale
Les Tof-Services	Service d'accompagnement – polyhandicap
Maisons de quartiers (1000 Bxl)	
MutPlus	Mutualité
Potager	Maison Médicale
Réseau Norwest	Santé mentale
Résidence 200	Maison de repos et de soins.